



Paris, le 14 juin 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a transmis à Dacian CIOLOS, Commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural, une contribution des autorités françaises au débat public par internet initié par le Commissaire, intitulé « La Politique agricole commune, vos idées comptent ».

Bruno LE MAIRE a souhaité ainsi contribuer à la démarche du Commissaire, qui fait écho aux débats et consultations lancés en France lors du « Grand débat sur l'agriculture » préalable à la préparation du projet de loi de modernisation de l'Agriculture et la Pêche, ainsi que dans le cadre du groupe de réflexion sur l'avenir de l'agriculture européenne « Demain l'agriculture », auquel Dacian CIOLOS avait participé le 28 avril dernier.

Texte de la contribution

Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole commune?

La PAC est au cœur du projet politique européen. En mettant en commun les forces de leurs agricultures, les Européens ont décidé de garantir leur propre sécurité alimentaire. Grâce à la PAC, les Européens peuvent choisir ce qu'ils mettent tous les jours dans leurs assiettes. Mais notre siècle est celui d'une nouvelle révolution agricole : augmentation de la demande agricole, préservation de l'environnement, aléas climatiques et sanitaires, ouverture des marchés, nouveaux concurrents, spéculation et volatilité des prix bouleversent la donne. Aucun pays européen ne peut à lui seul faire face à cette révolution. Seule la PAC peut y répondre. C'est l'avenir d'un secteur économique compétitif avec une production de 350 milliards € qui est en jeu. C'est aussi l'avenir des 14 millions d'exploitants et des 5 millions de salariés des industries agroalimentaires qui est en jeu. C'est enfin la préservation de notre environnement et de l'équilibre de nos territoires, ainsi que la recherche et l'innovation qui sont en jeu. Nous avons besoin de la PAC. La PAC, c'est l'affaire de tous les Européens.

Qu'est-ce que les citoyens attendent de l'agriculture?

90 % des Européens sont convaincus de l'intérêt des soutiens publics à l'agriculture parce que l'agriculture est un bien commun stratégique. Ils en attendent d'abord une alimentation saine, sûre, diversifiée et de qualité, y compris pour les 33 millions d'Européens qui ne sont pas nourris correctement. Ils lui demandent aussi de mieux préserver l'environnement et les ressources naturelles, telles que l'eau, les sols ou la biodiversité, et de participer à la lutte contre le changement climatique. Grâce à l'agriculture, ils souhaitent enfin maintenir la

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11



diversité des paysages et le dynamisme des territoires ruraux, y compris là où les modalités de production sont difficiles (montagne, régions ultrapériphériques par exemple). Ces choix collectifs ont un coût que les agriculteurs ne peuvent pas prendre en charge seuls. A ce titre, l'engagement financier de l'UE en faveur de la PAC est parfaitement légitime et le niveau actuel des dépenses est approprié. L'agriculture produit du vivant. Elle produit aussi des biens publics pour l'intérêt général. Les agriculteurs doivent pouvoir en tirer un revenu stable et décent, malgré la volatilité accrue des prix agricoles.

Pourquoi réformer la PAC?

Depuis sa création, la PAC n'a cessé de se réformer. Elle s'est adaptée aux marchés, aux attentes des consommateurs et à l'ouverture internationale. Le monde change. L'agriculture évolue. Les agriculteurs aussi. On ne répondra pas aux défis de demain avec les instruments du passé. La PAC doit s'adapter à la nouvelle donne agricole mondiale et favoriser la compétitivité des agricultures européennes tout en maintenant leur diversité. Avec 9 milliards d'habitants sur la planète en 2050, l'agriculture européenne doit produire plus tout en respectant l'environnement. Nous devons donc réformer la PAC. La nouvelle PAC doit être placée sous le signe de la régulation. Il s'agit de la doter d'instruments plus souples, plus adaptés et plus réactifs, afin de prévenir les crises et de les juguler, de garantir la qualité de notre alimentation, de moderniser notre outil agricole, d'améliorer notre organisation économique, de préserver l'emploi dans nos territoires ruraux et de relever le défi du développement durable.

De quoi avons-nous besoin pour la PAC de demain?

La nouvelle PAC doit être forte, plus équitable et plus simple. Elle doit se fonder sur une nouvelle régulation. Il s'agit de prévenir les crises en améliorant le fonctionnement des marchés, y compris en adaptant le droit de la concurrence, en développant les contrats et l'information sur les prix et les volumes et en renforçant l'organisation des filières avec les interprofessions. Il s'agit aussi de réagir aux crises avec des outils flexibles et des protections face aux aléas. La PAC doit aussi encourager l'innovation, l'environnement et la compétitivité qui sont les clefs du développement durable. Les aides doivent aider à préserver notre potentiel agricole et à rémunérer les biens publics en faveur de l'environnement et de l'équilibre socio-économique des territoires. La PAC de demain devra faciliter l'accès des démunis, des jeunes et des seniors à une alimentation de qualité. Enfin, loin d'être une forteresse, l'Europe doit défendre ses intérêts agricoles dans le monde. Elle doit veiller à ce que les produits importés respectent ses normes sociales, sanitaires, territoriales et environnementales par une préférence communautaire renouvelée.

N.B. : contribution au format « citoyen », limité à 1000 caractères par réponse.

Contacts presse

Service de presse de Bruno Le Maire - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 40 39 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11
